

2 De retour au croisement avec la route de la Genette, reprendre la RD38 à droite, en direction de Cieux. A l'entrée du bourg, prendre à droite la petite route qui grimpe et ramène au Champ de foire, ou Place de ma Mairie.



Les origines de Cieux remontent à l'époque magdalénienne, soit plus de 10000 ans avant JC. En effet, de nombreux vestiges ont été retrouvés : silex, pierres taillées, dolmens, menhirs. Cieux (Sius en Occitan) s'étale au pied du versant méridional des Monts de Blond, appelés parfois cœur préhistorique du Limousin.

Une voie gallo-romaine reliant Augustoritum (Limoges) à Lemonum (Poitiers) traverserait l'étang de Cieux. En réalité elle passe plus à l'Ouest vers le Châtenet, pour rejoindre la commune de Blond à Villerajouze. (Source : commune de Cieux)

 Les habitants de Cieux sont appelés les ciellois, cielloises.



 Eglise des XIème et XVème siècles où les marquis de Brettes, Seigneurs des Cros, avaient leurs sépultures.

En chemin :

- Les étangs, les ruisseaux, des arbres remarquables (hêtres, chênes et châtaigniers) ;
- Le bourg de Cieux, l'étang (site privé) abrite plus de 75 espèces d'oiseaux ;
- Panoramas sur les Monts de Blond ;
- Le bâti rural, une grange à contrefort.

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office du Tourisme du Haut-Limousin à Bellac
Contact : 05 55 68 12 79

En savoir plus sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos détritux, et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT, ...).
Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème sur un circuit" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été financée par le Conseil général de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : GDT 87



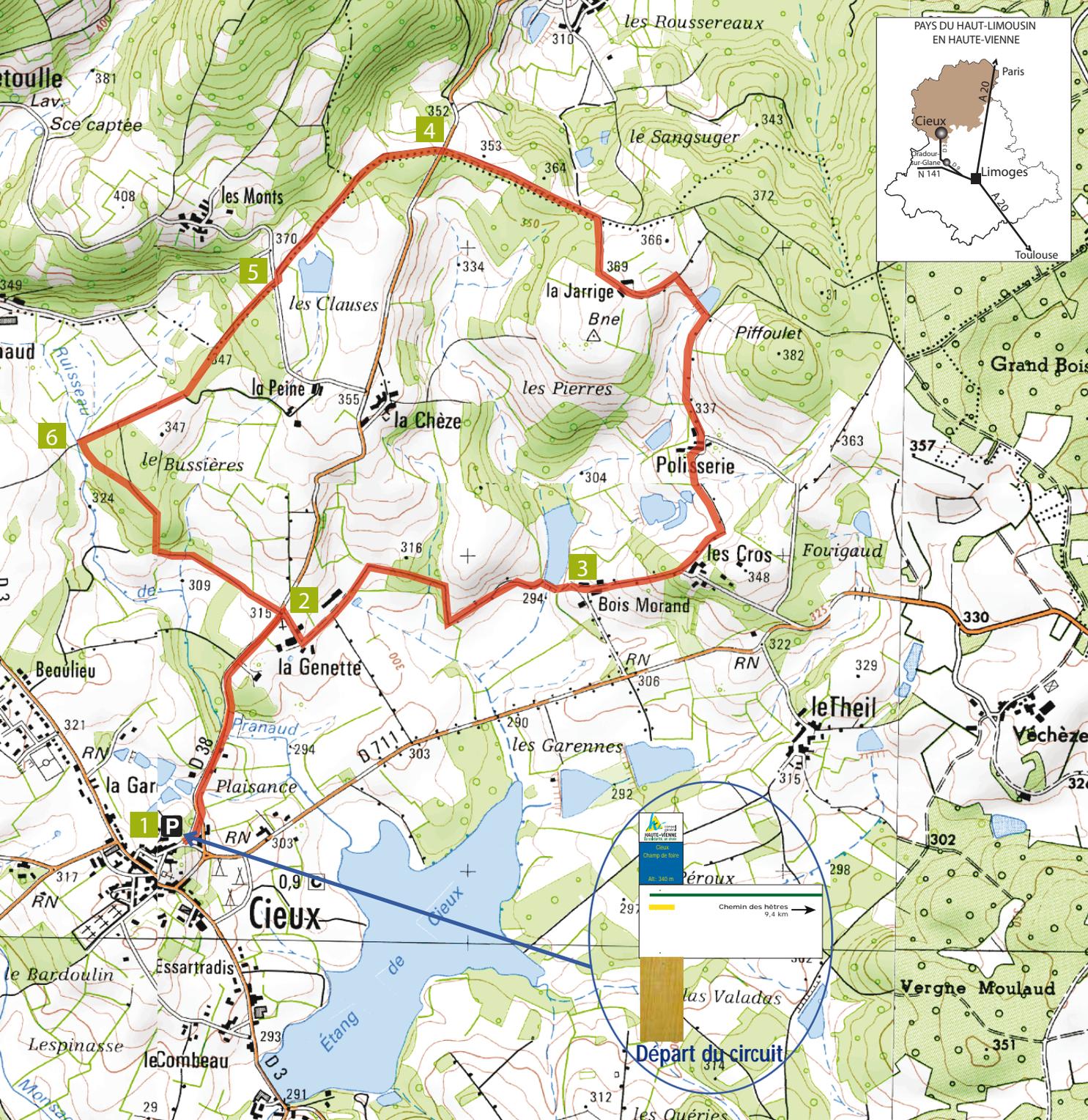
Ne pas jeter sur la voie publique

CIEUX
Chemin des hêtres
2 h 20 - 9,4 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

PAYS DU HAUT-LIMOUSIN



Info pratique

Accès : à 35 min de Limoges. Prendre la direction de Saint-Junien (RD941 puis RN141). Tourner à droite direction Oradour-sur-Glane par RD9, traverser la ville et poursuivre en direction de Confolens. A 2 km, prendre à droite la RD3 vers Cieux.

Départ : parking au Champ de foire (accès par RD38 à gauche).

Les pratiques possibles

- Marche
- Orientation
- Vélo
- Continuité d'itinéraire
- Mauvaise direction
- Changement de direction

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
2 h 20	9,4 km	jaune	moyen	76 m

Itinéraire

- Remarquer au départ le lavoir, place du Champ de foire, puis descendre la rue traversière. Prendre à gauche la RD38 en direction de Vaulry. Poursuivre sur cette route pendant 800 m.
Variante : se garer place de la Mairie, remonter la route vers le carrefour puis prendre à gauche les escaliers. A l'église suivre à droite la rue du clocher, puis à nouveau à droite la rue Traversière. Retrouver à gauche le Champ de foire.
- A la croix, tourner à droite vers la Genette. Traverser ce petit village, passer devant la ferme, puis sur la chaussée de l'étang de Boismorand.
Profiter de l'ombre des chênes, du passage sur la chaussée de l'étang de Boismorand (étang privé). Au village de Gros, admirer le point de vue.
- Poursuivre le chemin traversant les villages de Boismorand, les Gros puis Polisserie. Traverser sur la chaussée d'étang de la Jarrige, passer devant la ferme jusqu'à la route départementale.
Au point coté 337, juste après Polisserie, observer un hêtre remarquable.
- Traverser la RD38, et continuer sur le chemin creux en face, bordé de hêtres.
- Traverser la petite route, continuer sur le chemin en face jusqu'au ruisseau de Pranaud.
En saison, ne pas oublier de cueillir des mûres sur le bord du sentier.
- Juste avant le ruisseau, tourner à gauche et cheminer à travers le bois des Bussières.